

ADN, LA CONDITION INHUMAINE

Il peut paraître incongru de se plaindre du silence du Président de la République. Mais, « garant des institutions », celui-ci devrait intervenir lorsque la République entend appliquer des tests biologiques discriminatoires aux seuls étrangers. Un député conservateur a proposé que soit soumis à un test d'ADN tout enfant, dont l'accueil en France est demandé au nom du droit au regroupement familial. Est-il du sang de son père, ou n'est-il qu'un vague neveu ou un imposteur ? Telle était la question.

Le test devrait évidemment se faire avant l'arrivée en France, dans le pays d'origine, à grands frais, et à condition qu'existe le laboratoire adéquat. Il y a là une discrimination économique sournoise, qui n'est cependant pas l'essentiel. L'essentiel, c'est l'atteinte à la vie privée, c'est le retour du droit du sang que la France a chassé, il y a belle lurette, au profit du droit du sol (est français qui est né en France et non pas qui a des parents français). L'essentiel est que l'on traite les étrangers comme des êtres inférieurs aux « Français de souche ». L'essentiel est que la patrie des droits de l'homme découpe l'humanité universelle en catégories inégales.

Derrière cette manipulation qui se veut scientifique, se glisse une xénophobie hypocrite et sélective. Les étrangers auraient « le sang impur » qu'évoque fâcheusement notre hymne national. Ils viendraient corrompre le mythe d'un peuple de Bretons et d'Auvergnats bien de chez nous. Mythe, car la France est le creuset où sont venues se fondre des vagues d'immigration successives, et l'on retrouverait aujourd'hui peu de gènes de Vercingétorix dans un habitant de l'Hexagone.

C'est la vieille droite raciste qui relève la tête, en flattant de bas instincts présents dans les couches populaires. Les étrangers sont de commodes boucs émissaires pour expliquer les difficultés de l'emploi, du logement ou des comptes de la protection sociale.

La xénophobie est concentrée sur les peuples venant d'Afrique du Nord et a fortiori d'Afrique noire. On était bien contents que, durant les années soixante, ils viennent travailler dans les usines d'automobiles quand la France vivait en plein emploi (on était même allé les chercher !). On n'est pas fâché qu'ils fassent encore aujourd'hui des travaux pénibles et mal rémunérés. Et l'on ferme volontiers les yeux sur les réseaux de

travail clandestin qui exploitent les jeunes hommes et les jeunes femmes venus d'outre Méditerranée.

L'immigration de main-d'œuvre pour faire les sales boulots ? La réponse est affirmative, quoiqu'un peu honteuse. L'immigration familiale, qui accompagne une installation durable dans le pays ? La réponse est négative et parfois bruyante comme l'exprime le fameux amendement ADN. La discrimination est tout aussi flagrante contre les jeunes Français « issus de l'immigration », dont une manifestation claire est qu'ils ont deux fois moins de chance de trouver du travail, à diplômes égaux.

Ce racisme qui relève la tête est condamnable pour trois raisons.

D'abord, une raison morale. La France perdrait tout prestige international, si elle pratiquait un apartheid déguisé. Ce n'est pas la force de frappe qui assoit l'autorité de la France, c'est sa réputation de patrie des droits de l'homme. Certains se contenteraient d'être un petit canton dans la mondialisation en marche. Ce n'est pas la conception bornée que j'ai de mon pays.

Ensuite, une raison démographique. La France est un pays qui vieillit, moins vite que ses voisins, mais rapidement néanmoins. L'espérance de vie s'accroît, et c'est tant mieux. La progression du nombre de seniors n'aura pas que des mauvais côtés car, avant de devenir dépendants, ils vivront de belles années de consommation et de bénévolat. Remarquons en passant que le pays dont la population vieillit le plus vite, le Japon, a tôt découvert les opportunités économiques des « silver industries » (les industries aux tempes argentées). Mais le revenu des seniors dépendra un peu des fruits de leur épargne et beaucoup de la solidarité nationale. Sans un renfort d'immigrants, il n'y aura pas assez de cotisants, tout simplement.

Enfin, une raison économique. On ne peut fermer ses frontières aux personnes, en les laissant grandes ouvertes aux produits. Hitler avait bien compris que le racisme et l'autarcie allaient de pair. Les Américains et les Japonais (qui ne sont pas exemplaires en tout point) commencent à se plaindre que leurs cadres ont de plus en plus de mal à franchir les obstacles administratifs pour venir travailler en France. L'idée de soumettre leurs conjoints et leurs enfants à des tests de langue française ou de filiation génétique les feraient directement filer à Londres ou dans d'autres métropoles européennes. Si l'on veut que l'usine Toyota, qui a sauvé Valenciennes, file en Belgique, c'est la bonne méthode.

Et il y a une raison économique plus subtile, dont j'ai la preuve dans ma responsabilité quotidienne d'élu en charge du développement économique de Paris. Les jeunes étrangers ou « Français issus de l'immigration » sont souvent de talentueux créateurs d'entreprises, dont notre pays a fort besoin. Sur un territoire où la majorité de la population veut que ses enfants soient fonctionnaires, tout apport d'esprit

d'entreprise n'est pas superflu et est même indispensable. Or les exemples sont nombreux de jeunes des banlieues qui déploient une formidable énergie pour sortir par le haut, par la création d'activité, de leur quartier décrié. On parle beaucoup des petits caïds qui empoisonnent la vie des cités et vivent de multiples trafics. On ne cite guère ceux qui réussissent l'exploit économique.

Nous buttons là sur un préjugé tenace, qui cantonne les étrangers dans les tâches peu qualifiées. Ce ne sont pas les jeunes filles qui triment dans les usines textiles de la Chine qui sont une menace pour notre niveau de vie. Ce sont les dizaines de milliers de jeunes diplômés faisant de la recherche à Shanghai qui nous lancent un défi. Dans notre propre intérêt, pensons autant à l'étranger-ingénieur qu'à l'étranger-éboueur.

Alors, que faire de positif à la place de ces tests ADN, que la protestation républicaine a heureusement mis, in extremis, sous le contrôle de la justice ?

Il faut s'attaquer au problème des étrangers sans papiers, qui vivent dans des conditions indignes et sont exploités de façon honteuse. La majorité conservatrice (euphémisme) a failli les priver d'hébergements d'urgence et cherche en outre à dissuader la scolarisation des enfants. Deux actions sont possibles.

D'une part, régulariser automatiquement les parents d'enfants nés en France, qui sont des enfants français en raison du droit du sol.

D'autre part, mettre un terme à l'étrange passivité publique à l'égard des réseaux et des pratiques de travail clandestin, si largement répandu dans notre pays. Je suggère de régulariser tout étranger qui a un contrat de travail durable (CDI ou CDD de plus de six mois). Cela ferait rentrer des cotisations sociales !

Il ne faut pas en rester là et promouvoir l'intégration active, qui passe par l'apprentissage de la langue. Offrons (sous condition de ressources) à tout étranger présent sur le sol français, une formation de 500 heures au Diplôme Initial de Langue Française (DILF), durant la première année de son séjour. Les mères pourraient suivre les devoirs de leurs enfants, trouver un premier travail et être fières de ce premier diplôme.

Enfin, simplifier les formalités pour que les étudiants, les chercheurs, les artistes et les cadres étrangers puissent venir travailler en France.

Si la gauche se veut internationale en actes et pas seulement en paroles, elle doit non seulement combattre la xénophobie mais militer pour que les étrangers soient les bienvenus, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que nos concitoyens.